

DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET TEMPORAIRE D'EAUX DE CHANTIER DANS LE RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT OU D'EAUX PLUVIALES

PREAMBULE :

Sont classés dans les **rejets non domestiques** toutes les eaux correspondantes à une utilisation de l'eau autre que domestique (douches, WC...) pour les besoins d'établissement à vocation industrielle, agricole ou artisanale **ainsi que les rejets temporaires d'eaux claires issus des chantiers** (Article R.214-1 du Code de l'Environnement).

NATURE DES EAUX DU CHANTIER (plusieurs réponses possibles) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Rabattement/ épuisement de nappe | <input type="checkbox"/> Sites et sols pollués |
| <input type="checkbox"/> Maintenance ou création de puits de géothermie | <input type="checkbox"/> Eau de fouille |
| <input type="checkbox"/> Eaux d'exhaure | <input type="checkbox"/> Eaux usées de la base de vie |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez) _____ | |

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :

Je soussigné, Nom _____ Prénom _____

Agissant en qualité de : _____

Pour les personnes morales, Dénomination : _____

N° de SIRET : _____

Adresse postale _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel : _____ Courriel : _____

LOCALISATION DU CHANTIER :

Adresse et ville de l'opération : _____

Nom et adresse du maître d'ouvrage (si différent du demandeur) : _____

REFERENCE D'URBANISME ET REGLEMENTAIRE (le cas échéant) :

N° permis de construire : _____

Date dépôt demande d'urbanisme : _____

Si concerné, numéro et date récépissé dépôt DOSSIER LOI SUR L'EAU : _____

Il est rappelé que tout prélèvement d'un volume supérieur à 10 000 m³ doit faire l'objet d'une déclaration ou d'une autorisation au titre de la Loi sur l'Eau. Le rejet permanent d'eaux souterraines au réseau d'assainissement public est interdit.

ELEMENTS TECHNIQUES :

Nom et adresse de l'entreprise assurant le pompage : _____

Date prévisionnelle de début de pompage : _____

Date prévisionnelle de fin de pompage : _____

Nombre de pompes et débit effectif rejeté de chaque pompe (m3/h) : _____

Nombre de puits (si concerné) : _____

Débit maximum journalier (m3/j) : _____

Volume total prévisionnel (m3) : _____

Type de prétraitement utilisé avant rejet (si existant) :

- Aucun traitement Bac de décantation (*volume utile à préciser en m3*) : _____
 Séparateur à hydrocarbures Filtre charbon actif Autres (*à préciser*) : _____

Si (anciens) sites et sols pollués**NATURE DE LA POLLUTION IDENTIFIEE :**

- Hydrocarbures H.A.P* Solvants halogénés* Métaux* BTEX*

* à préciser :

MESURES CORRECTIVES MISES EN PLACE : (*fournir les documents d'études de pollution de sols et solutions techniques proposées*)

DOCUMENTS JOINTS A LA DEMANDE (à cocher par le demandeur)

- RAPPORT GÉOTECHNIQUE ET/OU HYDROGÉOLOGIQUE*
 * démontrant l'impossibilité de réinjecter les eaux de rabattement dans la nappe
- PLAN DE LOCALISATION DU CHANTIER AVEC :
 - ✓ POSITIONNEMENT DES OUVRAGES DE PRETRAITEMENT
 - ✓ POINT DE REJET SOUHAITÉ
 - ✓ MISE EN PLACE D'UN COMPTEUR SI REJET UNITAIRE
- AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
 RECIPISSÉ DÉPÔT DE DOSSIER LOI SUR L'EAU
 PRÉSENTATION DES DISPOSITIFS DE COMPTAGE
 DESCRIPTIF DES DISPOSITIFS DE PRETRAITEMENT
 ANALYSE QUALITÉ EAU SOUTERRAINE

FAIT A _____, le _____

SIGNATURE :

Document à retourner par mail à ccpa@paysdelarbresle.fr ou par courrier